

Extrait du Gouvernement du Sénégal

<https://www.sec.gouv.sn/Reaction-de-S-E-M-le-President.html>

Réaction de S.E.M le Président Macky SALL, suite à l'élection du Sénégal comme membre non permanent du conseil de sécurité

Date de mise en ligne : vendredi 16 octobre 2015

- Actualités - Discours -

Gouvernement du Sénégal

Jeudi 15 octobre 20145

Réaction de S.E.M le Président Macky SALL



Je me réjouis de l'élection de notre pays à un poste de membre non permanent du Conseil de Sécurité, à l'issue du vote organisé aujourd'hui par l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, avec un score éloquent de 187 sur 191 votes.

Le Sénégal est sorti ainsi premier du vote.

C'est une grande marque de confiance que la communauté internationale vient ainsi de manifester à notre pays et à sa diplomatie. Je dois dire que notre candidature avait déjà été portée par l'Union Africaine. Et nous avons de bonnes indications du large soutien international dont elle bénéficiait avant même le vote d'aujourd'hui.

Je remercie tous les pays amis qui ont voté en faveur de notre candidature. Je félicite en même temps le Ministre des Affaires étrangères et ses collaborateurs pour les efforts consacrés depuis plusieurs mois au succès de ce dossier.

J'avais moi-même envisagé l'élection de notre pays au Conseil de Sécurité dans mon discours sur la politique étrangère du Sénégal à l'occasion d'une Conférence organisée en novembre 2011 à Paris par l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI).

Cette élection est conforme aux engagements internationaux du Sénégal en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde. Nous sommes le 7e sur les 128 pays contributeurs de troupes pour le maintien de la paix. Au total, 3646 éléments de nos Forces de défense et de sécurité sont actuellement déployés dans huit missions de paix.

Conformément aux usages, le Sénégal occupera son siège à partir de janvier prochain, pour un mandat de deux ans, 2016 et 2017.

Avec la Présidence en exercice de la CEDEAO, du NEPAD et de la Francophonie, le siège au Conseil de Sécurité donne l'occasion historique à notre pays et notre diplomatie de poursuivre à l'échelle internationale la promotion des idéaux auxquels nous croyons : la paix, la sécurité, la liberté, la démocratie, la protection des droits de l'homme et le dialogue des cultures et des civilisations, dans le respect de leurs diversités.

L'occasion est historique parce que depuis l'indépendance, notre pays a siégé deux fois au Conseil de Sécurité, en 1968-1969 et en 1988-1989. Suivant la pratique, après ce troisième mandat qui nous a été confié aujourd'hui, une autre opportunité ne se présentera à nous que dans 25 ou 30 ans.

L'occasion est également historique parce que nous vivons dans un contexte où les questions africaines occupent 70% de l'ordre du jour du Conseil de Sécurité, avec les situations conflictuelles sur le continent, les problèmes sécuritaires dans le sahel, le drame de l'émigration, la criminalité transfrontalière et les nouveaux défis liés à des crises sanitaires comme la récente épidémie d'Ebola dans certains pays d'Afrique de l'ouest.

D'autre part, le monde continue de faire face à des problématiques globales, qui engagent l'avenir de tous, notamment les foyers de conflits, y compris la persistance de vieux antagonismes, le terrorisme international, le changement climatique et la gouvernance politique mondiale, y compris la question de la réforme du Conseil de Sécurité.

Toutes ces questions sont interdépendantes et interpellent la conscience universelle. Un pays à lui seul ne peut y faire face avec succès. Elles appellent des réponses concertées, dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de responsabilité, où toutes les voix comptent.

C'est dans cet esprit que notre pays assumera ses charges au Conseil de Sécurité.